

► Important Mode d'emploi

Vous êtes tout de suite pris en charge par un conseiller spécialisé qui vous apportera toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre mobilité :

- **Identification de vos attentes** en matière de logement.
- **Information sur les aides** possibles au titre du 1 % Logement.
- **Mise en relation avec les services** de recherche de logement compétents.
- **Envoi d'un dossier Gic-MOBILITE** contenant les imprimés de demande d'aides et un guide du déménagement.

Cet interlocuteur privilégié vous suit jusqu'à votre complète installation dans le nouveau logement.

Prenez rapidement contact avec votre employeur pour tout renseignement complémentaire

Vos agences

Bordeaux	05 56 44 24 24
Grenoble	04 76 87 58 54
Lille	03 20 54 73 78
Lyon	04 72 84 72 72
Marseille	04 91 56 20 88
Nantes	02 51 84 09 68
Paris	01 58 61 05 00
Pau	05 59 30 87 87
Rouen	02 35 07 57 00
Strasbourg	03 88 36 20 24
Toulouse	05 61 99 07 07
Tours	02 47 61 22 12

www.gic.fr



Gic

Siège social :
108, avenue Gabriel Péri
93586 Saint-Ouen Cedex

AVANCE LOCA-PASS®, GARANTIE LOCA-PASS®, AIDE MOBILI-PASS®, CIL-PASS mobilité® sont des marques déposées pour le compte du 1 % Logement.

gic
1% logement



G053-3 - Avril 2009 - Document non contractuel

MOBILITÉ

Accompagner votre mobilité

CIL-PASS MOBILITÉ®

LES AIDES AU TITRE DU 1 % LOGEMENT



Votre entreprise vous propose une mutation qui vous oblige à **déménager**

Vous venez d'être embauché et vous devez **changer de région...**

SI VOTRE ENTREPRISE EST ADHÉRENTE DU GIC, VOUS POUVEZ BÉNÉFICIER D'UN SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT EXCLUSIF

➤ **Le CIL-PASS mobilité®**

A la demande de votre entreprise et en partenariat avec CSE Mobilité, le Gic recherche votre nouveau logement.

CSE Mobilité effectue pour vous une sélection de logements disponibles dans le secteur privé.

Vous visitez ces logements en compagnie du correspondant CSE Mobilité qui vous assiste jusqu'à la signature du bail.

Pour bénéficier de l'intervention de CSE Mobilité, votre entreprise doit avoir signé un contrat d'assistance spécifique avec CSE Mobilité.

Ce service est payant mais peut être financé par l'AIDE MOBILI-PASS®.

Les aides financières possibles au titre du **1 % Logement**

➤ Vous avez trouvé un logement à louer

VOUS AVEZ DROIT À :

- l'**avance LOCA-PASS®** : prêt à 0 % finançant le dépôt de garantie exigé par le bailleur
- le **PASS-GRL®** : assurance souscrite par le bailleur privé lui garantissant le paiement des loyers et des charges, si votre taux d'effort est compris entre 33 et 50 % (loyer + charges / revenus) et si vous ne pouvez fournir de caution personne physique
- l'**aide MOBILI-PASS®** : remboursement sous forme de subvention de 6 mois de double loyer et de certaines dépenses liées à votre changement de résidence (frais d'agence, honoraires de CSE Mobilité...)
- l'**aide MOBILI-JEUNE® (1)** : subvention destinée aux personnes de moins de 30 ans qui, à la suite d'une embauche, doivent occuper temporairement un logement meublé.
- le **prêt "Delta-Loyers"** finance un double loyer ou un différentiel de loyer pendant 1 an maximum

➤ Vous avez trouvé un logement à acheter

VOUS AVEZ DROIT À :

- la subvention **aide MOBILI-PASS®** : remboursement des frais notariés, des frais d'agence, des frais de dossier et des premières charges d'emprunt,
- le **prêt 1 % Accession (1)(2)**, prêt immobilier destiné au financement de votre nouvelle résidence principale,
- le **prêt 1 % relais**, prêt à remboursement différé permettant de financer une partie de votre nouvelle acquisition dans l'attente de la revente de votre logement actuel,
- le **conseil en financement HABITAT & FINANCE** pour bénéficier de conditions de prêts et d'assurance avantageuses afin de financer votre acquisition.

Tous les prêts du Gic à l'exception de l'AVANCE LOCA-PASS® sont assortis d'une assurance CNP décès-invalidité-maladie au taux de 0,21 % du capital emprunté.

Les montants de toutes ces aides financières sont plafonnés en fonction de la réglementation.

(1) Conditions d'éligibilité sur www.gic.fr

(2) Distribué par le Gic sous réserve de fonds disponibles pour ce type d'opération